



PROCES VERBAL
N°16/CNCMP/2015
DU 22/04

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt deux avril à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du comité permanent
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

Etait absente

- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°-*Examen* des projets de marchés relatifs à l'acquisition de matériel d'entretien routier dans le cadre du projet de construction de la route Bangou-Basiknou (lots 2 et 3), *réf lettre n°098/CPMP/SI* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur les dits projets de marchés à passer avec FENIE BROSSETTE comme suit sous réserve de l'accord d bailleur de fonds :

- *Lot 2 : pour un montant de 648.000 Euros HT avec un crédit d'impôt de 53.018.038 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours ;*
- *Lot 3 : pour un montant de 600.000 Euros HT avec un crédit d'impôt de 49.090.776 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix(90) jours.*

CS

[Handwritten signatures and initials]

2°-Examen des projets de marchés relatifs à l'acquisition de matériel d'entretien routier dans le cadre du projet de construction de la route Atar-Tdjikja (lots 2 et 3), *réf lettre n°093/CPMP/SI* reçue le 15 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds

- Lot 2 : avec COMAD pour un montant HTT de 25.666.651,39 UM avec un crédit d'impôt de 5.367.647,1 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Lot 3 : avec MECOMAR SA pour un montant HTT de 226.275 Euros avec un crédit d'impôt de 19.415.892 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.

3°-Examen du complément d'informations relatif à la DP portant études de faisabilité technico-économiques, socio-environnementale et technique détaillé avec production de DAO des travaux de construction d'un échangeur au niveau du carrefour Madrid, *réf lettre n°0/CPMP/SI* reçue le 21 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

4°-Examen du DAO relatif aux travaux de renforcement des installations d'AEP des villes d'Aioun et Kobenni, *réf lettre n°378/CPMP/SNDE* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

5°-Examen du DAO relatif à la mise en œuvre de l'ATPC, du marketing de l'assainissement et l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire dans environ 500 localités des wilayas du Gorgol et de l'Assaba, *réf lettre n°0108/CMSSBIE* reçue le 15 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit DAO au motif que le mode de passation choisi n'est pas approprié.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL

6°-Examen du plan de passation des marchés publics révisés du ministère de l'agriculture pour l'année 2015, *réf lettre n°234/CPMP/Sr* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

7°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture de 400 tonnes de semences traditionnelles, *réf lettre n°237/CPMP/Sr* reçue le 21 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Es Mohamed El Hafed Ould Ahmed Nouh pour un montant de 99.990.000 UM TTC et un délai de livraison de deux (02) mois.

8°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture de matériel de protection (lot 3), *réf lettre n°217/CPMP/Sr* reçue le 14 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Es MED ABDERRAHMANE Ould BECHIR pour un montant de 110.050.000 UM TTC et délai de livraison de deux (02) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

9°-Examen de la réattribution provisoire du lot 1 du marché à commandes portant fourniture de matériels destinés aux maisons et centres des jeunes en trois (03) lots, *réf lettre n°082/CPMP/SACC* reçue le 16 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite réattribution du marché à l'entreprise CDI sarl pour un montant de 70.203.220 UM TTC et un délai de livraison de trente (30) jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

10°-Examen des plans de passation des marchés publics du Centre National de Cardiologie et du MASEF pour l'année 2015, *réf lettre n°175/CPMP/SS* reçue le 21 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits PPM pour l'année 2015.

11°-Examen du projet d'avenant au marché relatif l'assistance technique au MEFPTIC et à l'ARE dans la mise en place d'un observatoire du secteur des télécoms et des TIC, *réf lettre n°167/CPMP/SS* reçue le 15 avril 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- note justificative de l'avenant ;
- copie du marché initial.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ETR-ML

12°-Examen du plan de passation des marchés actualisé de l'ETR-ML pour l'année 2015, *réf lettre n°013/CPMP/ETR-ML* reçue le 16 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

13°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture de pierres et de matériaux de mise en œuvre des pavages en quatre (04) lots, *réf lettre n°011/CPMP/ETR-ML* reçue le 16 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve :

1. les propositions d'attribution des lots 3 et 4 comme suit à SOLIDAIRE SPS :

- lot 3 : quantité maximale 180.000.000 UM TTC et quantité minimale 24.000.000 UM TTC ;
- lot 4 : quantité maximale 163.600.000 UM TTC et quantité minimale 8.250.000 UM TTC.

2. La décision de déclarer infructueux les 1 et 2.

14°-Examen de la décision de la CPMP/ETR-ML rendant infructueuse la consultation relative à la location de matériels au profit de l'ETR-ML, *réf lettre n°012/CPMP/ETR-ML* reçue le 16 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/ETR/ML de déclarer infructueuse ladite consultation.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE

15°-Examen du projet de marché relatif à la reconstruction du lycée d'El mina (lot 3), *réf lettre n°257/CPMP/AMEXTIPE* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec DID pour un montant de 298.762.224 UM TTC et un délai d'exécution de dix (10) mois, sous réserve de préciser dans le marché qu'il est global et forfaitaire.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

16°-Examen de deux projet de marchés relatifs à la reconstruction de deux collèges à Bangou et à Mebdoua réf lettre n°033/CPMP/DPEF reçue le 21 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

3. Construction d'un collège à Bangou avec le groupement d'entreprises Chamek Ould Ahmedou/Ets Ahmed Ould Mohamed Sghairpour un montant de 102.053.780 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois;
4. Construction d'un collège à Mebdoua avec Ets MAJID pour un montant de 93.294.034 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamid

Abderrahmane Abdoul

Yacoub Ould Haibelty